

Rapport d'activité Septembre 2018

Vous avez reçu le rapport d'activité de mars 2018, et depuis cette date, le Comité a poursuivi le rythme mensuel des réunions de son conseil d'administration. Les préoccupations essentielles n'ont malheureusement pas beaucoup évolué, bien que l'on puisse penser de la part de l'équipe municipale une certaine prise de conscience de la difficulté du dossier de la Base Nature telle qu'elle l'a développé.

Base Nature

Judiciairement, nous sommes toujours en attente du jugement devant le Cour d'Appel de Marseille. On peut raisonnablement penser que l'affaire sera jugée en fin 2018.

Divers éléments de ce dossier sont néanmoins avancés par la mairie, à savoir :

- le déclassement de la voie qui relie le rond d'entrée au parking ; celle-ci devant disparaître au profit de l'hôtel. L'enquête publique concernant ce déclassement a été mise sur le site de la mairie. L'enquêteur a étonnamment émis un avis favorable malgré la majorité de Fréjusiens exprimant leur mécontentement. Apparemment les personnes qui ont émis un avis négatif n'auraient pas compris le sens de la consultation!!!
- les premiers appels d'offre pour l'hôtel, l'aquarium et la boîte aujourd'hui qualifiée de complexe festif (*) n'ont pas remporté un franc succès auprès des investisseurs qui savent maintenant les risques financiers de ces projets

(*) Monsieur R. Sert a lui-même déclaré dans un article paru dans Var Matin du XX/XX l'abandon de la discothèque au profit d'un complexe festif structuré autour de restaurants et bars. Ne nous laissons pas abuser

- Respect des procédures pour les permis de démolir
Notre président Jean-Paul Radigois, en homme de métier, reste vigilant sur les procédures administratives qui s'appliquent à tout un chacun en particulier sur les projets de démolition de certains bâtiments inclus dans la BN.
- Déménagement des services techniques
La mairie est en quête de loger les services techniques. Des accords de location et/ou d'achat sont engagés. Il convient de savoir avec précision les conditions financières de ces nouveaux emplacements.

PLU général

Le projet de PLU général a fait l'objet d'une soumission aux organes de l'Etat pour avis. L'enquête publique devrait être lancée début 2019.

Procédure d'expulsion de notre local

Notre dossier de défense a été constitué par notre avocat. 3 entités ont fait appel : Le préfet du Var, EME et le Comité de Défense. Aucune date n'est annoncée pour le jugement.

COVEM

Les projets de la base nature et le PLU général évoqués ci-dessus nous amènent à resserrer les liens avec le COVEM qui, rappelons le, est un groupement d'associations qui veillent à l'intérêt général au sein de Fréjus.

Site Internet

Nous vous rappelons que notre site est actif. Il a été complété récemment des principaux articles de Var Matin. N'hésitez pas à le consulter et faites nous part de vos avis pour une toujours possible amélioration.

L'adresse est la suivante : <http://www.comite-defense-frejus-plage.fr/>